

# En France, une immigration plus diversifiée

Dans une étude publiée jeudi, l'Insee dresse un portrait social des immigrés et de leurs descendants

C'est une photographie de la population immigrée et de ses descendants, une photographie sociale qui raconte qui sont les immigrés, d'où ils viennent, pourquoi ils migrent, où et comment ils s'insèrent et ce que deviennent leurs enfants après eux. Jeudi 30 mars, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié une somme d'études démographiques intitulée « Immigrés et descendants d'immigrés en France ».

**Une immigration qui augmente et qui change de visage** Cet ouvrage permet d'apprécier les dynamiques à l'œuvre dans un pays où la part d'immigrés dans la population est passée de 6,5 % à 10,3 % entre 1968 et 2021. Ce faisant, avec 7 millions de personnes, la France se situe dans la moyenne en Europe, où des pays à forte immigration comme le Luxembourg, Malte et Chypre distancent des pays comme la Bulgarie ou la Roumanie, qui se situent à l'opposé.

Le profil des immigrés a profondément évolué dans le temps. Alors qu'en France, en 1968, 72 % étaient originaires d'Europe du Sud et du Maghreb, ceux-ci ne représentent plus aujourd'hui que 45 % des immigrés (en France vivent ainsi 887 000 immigrés d'Algérie et 600 000 du Portugal). Depuis les années 2000, ce sont en particulier les arrivées en provenance d'Asie et d'Afrique subsaharienne qui progressent. Facilitée par la libre circulation, l'immigration intra-européenne est elle aussi dynamique. En 2021, 48 % de l'ensemble des immigrés viennent d'Afrique, un tiers d'Europe et 14 % d'Asie.

Les femmes, qui représentaient 44 % de la population immigrée en 1968, sont désormais une majorité (52 %). De même, les immigrés sont dans leur ensemble plus diplômés que par le passé (43 % de ceux arrivés en 2019 et âgés de 15 ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur, contre 38 % de ceux venus en 2006).

Les motifs de venue en France se diversifient eux aussi. L'immigration familiale recule (elle ne représente plus qu'un tiers des nouveaux titres en 2021, contre la moitié en 2007) au profit de l'immigration étudiante – qui a représenté pour la première fois le premier motif de venue en 2021 –, mais aussi professionnelle (13,3 % des titres délivrés en 2021, trois fois plus qu'en 2007) et politique (14,6 %).

## Sept millions d'immigrés résident en France

**10,3 %**

C'est la part de la population immigrée dans la population totale en France en 2021, contre **6,5 %** en 1968 et **8,6 %** en 2011

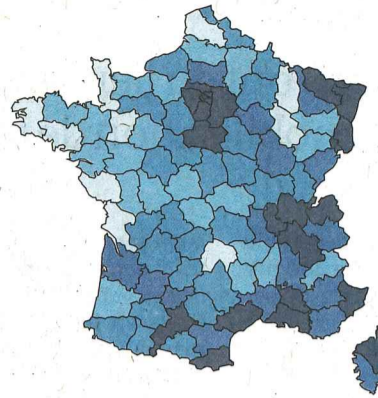


**52 %**

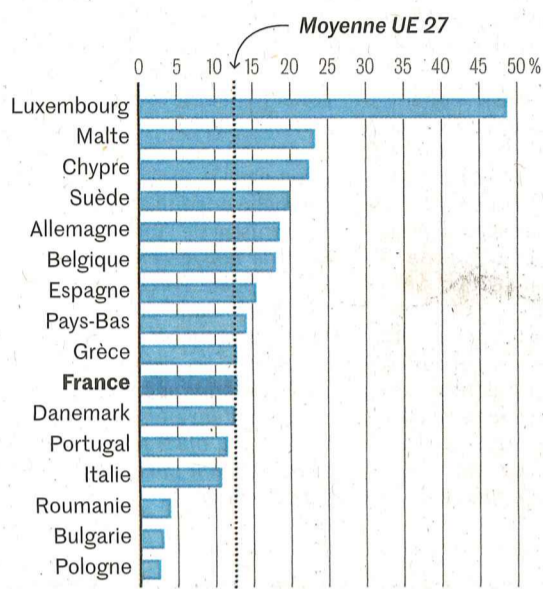
des immigrés vivant en France en 2021 sont **des femmes**, contre 44 % en 1968

Part des immigrés par département en 2020-2021, en % de la population

- Moins de 4
- De 4 à 6
- De 6 à 8
- De 8 à 10
- 10 et plus

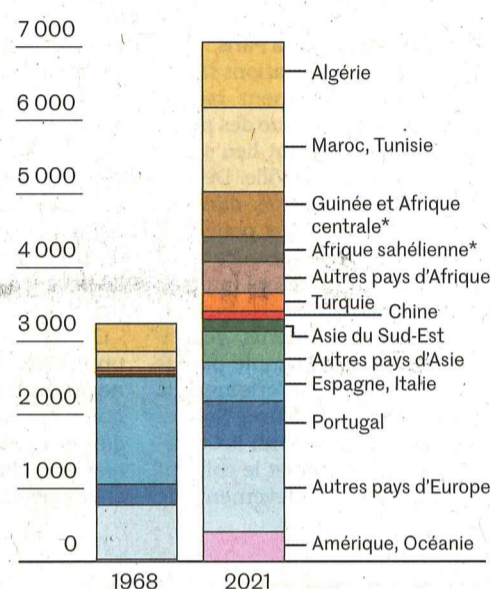


Part des personnes nées à l'étranger dans l'ensemble de la population des pays de l'Union européenne en 2021, en %

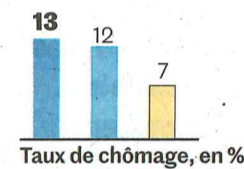
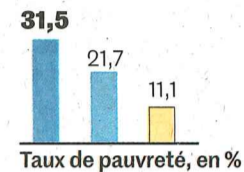


\* Données non disponibles en 1968

Nombre d'immigrés vivant en France, selon le pays d'origine, en 1968 et en 2021, en milliers



■ Immigrés  
■ Descendants d'immigrés  
■ Ni immigrés ni descendants



Infographie : Le Monde Source : Insee

**Des immigrés plus touchés par le chômage** Une fois en France, les immigrés suivent des trajectoires sociales qui se distinguent de la population générale. Ils se concentrent dans les grandes aires urbaines et les départements frontaliers. A titre d'exemple, « alors que 10 % de la population française est immigrée en 2020-2021, cette proportion atteint 20 % à Paris et 32 % en Seine-Saint-Denis », souligne l'Insee. Ils présentent en outre un désavantage net par rapport au reste de la population face à l'emploi. Alors qu'en 2021, 7 % des personnes ni immigrées ni descendantes d'immigrés sont au chômage, c'est le cas de 13 % des immigrés.

Lorsqu'ils sont en emploi, ils sont plus souvent en CDD et en intérim que le reste de la population et « occupent également plus souvent des emplois moins qualifiés, associés à des rémunérations moindres et des conditions de travail plus difficiles », souligne l'Insee. Par exemple, 39 % des

hommes immigrés en emploi sont ouvriers, contre 29 % des hommes ni immigrés ni descendants d'immigrés. Ils sont également surreprésentés dans certains secteurs d'activité comme les métiers d'aides à domicile ou d'assistantes maternelles pour les femmes venant d'Afrique, ou le secteur de la construction pour les hommes d'origine européenne.

Pour expliquer les différences de taux et de qualité d'emploi, l'Insee identifie plusieurs facteurs : le moindre niveau de diplôme (38 % n'ont aucun diplôme, contre 16 % des non-immigrés), la non-reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger ou encore la moindre maîtrise de la langue française. C'est notamment le cas des réfugiés, qui sont moins souvent originaires de pays francophones (30 %) que le reste des immigrés (67 %).

Les femmes sont dans une situation d'éloignement du marché du travail particulièrement mar-

quée. Bien que plus diplômées, elles sont « neuf fois plus souvent inactives et trois fois moins en emploi à temps complet que les hommes », relève l'Insee.

Si le motif de la migration, qui est familial dans les trois quarts des cas pour les femmes, peut expliquer en partie cette situation, il ne suffit pas à lui seul. « La probabilité d'être inactives augmente avec le nombre d'enfants et le fait de vivre avec un conjoint », note l'Insee, dans un contexte où le projet migratoire des femmes « inclut souvent la fondation d'une famille ».

**Des conditions de vie plus difficiles** A l'arrivée, les conditions de vie des immigrés s'avèrent plus difficiles que celles du reste de la population. En 2019, la moitié a un niveau de vie inférieur à 1417 euros par mois, soit 15 % de moins que celui des descendants d'immigrés et 26 % de moins que celui des personnes sans ascendance migratoire.

Les immigrés sont deux fois plus souvent touchés par la pauvreté monétaire, en particulier lorsqu'ils sont originaires d'Afrique ou d'Asie. Cela se traduit par toutes sortes de privations : « 19 % des immigrés nés en Afrique ne peuvent pas avoir de voiture personnelle pour des raisons financières, contre seulement 3 % de ceux nés en Europe ; 47 % ne peuvent s'offrir une semaine de vacances hors de leur domicile, contre 22 % des immigrés d'origine européenne. »

De même, environ un quart des immigrés vivent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, « contre 3 % des personnes sans ascendance migratoire », et autant habitent dans un logement suroccupé, « contre environ une personne sur huit pour l'ensemble de la population ».

Leur état de santé est également moins bon. Alors qu'ils consomment moins de tabac et d'alcool que les non-immigrés, ils se trouvent plus souvent en si-

**Les femmes sont dans une situation d'éloignement du marché du travail particulièrement marquée**

tuation de surpoids ou se déclarent davantage touchés par la dépression. Une situation qui touche particulièrement les femmes, parmi lesquelles « près d'une sur cinq est atteinte d'un tel syndrome ».

**Une forte mobilité sociale chez les descendants d'immigrés** L'Insee s'est également penché sur les trajectoires des descendants d'immigrés qui représentent 11,2 % de la population en France. Ces derniers pâtissent aussi d'une situation sociale plus défavorisée que la population sans ascendance migratoire directe. Par exemple, 12 % étaient au chômage en 2021, contre 7 % de la population. De même, ils sont 17 % à vivre dans un logement suroccupé, contre 8 % de la population sans ascendance migratoire.

Pourtant, rappelle l'Insee, « les niveaux de diplôme des descendants d'immigrés sont très proches de ceux de la population ni immigrée ni descendante d'immigrés », ce qui témoigne d'une forte élévation du niveau d'éducation et d'une forte ascension sociale d'une génération à l'autre. Ainsi, « 33 % des descendants d'immigrés dont le père était ouvrier non qualifié deviennent cadres ou exercent une profession intermédiaire » alors que ce n'est le cas que pour 27 % des personnes sans ascendance migratoire.

La situation moins favorable sur le marché du travail peut notamment s'expliquer par les discriminations à l'embauche. A ce titre, un test de discrimination (testing) réalisé sous l'égide de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques montre que, sur une offre d'emploi et à qualité de candidature comparable, « les candidats d'origine supposée maghrébine reçoivent 32 % de rappels en moins que ceux sans ascendance migratoire supposée, alors même qu'ils précisent explicitement avoir réalisé leurs études, obtenu leur diplôme et travaillé exclusivement en France ». ■

JULIA PASCUAL

## La religiosité, plus marquée, est davantage transmise aux enfants

Selon l'étude de l'Insee, les immigrés venant de pays où la religion structure la société ont « un rapport plus dense à leur foi »

La France, autrefois « fille aînée de l'Eglise », connaît depuis plusieurs décennies une sécularisation forte. La religion y est non seulement une affaire de plus en plus privée, qui ne structure pas la société, mais elle connaît en plus une désaffection grandissante. Dans son enquête sur les immigrés et leurs descendants publiée jeudi 30 mars, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) montre pourtant qu'une catégorie de la population française échappe, du moins dans une certaine mesure, à ce constat.

Ainsi, écrit l'Institut, si « 58 % des personnes sans ascendance migratoire sur deux générations se disent sans religion », seuls 19 % des immigrés arrivés après 16 ans en France et 26 % des descendants de

deux parents immigrés affirment la même chose. Dans la population générale, l'Insee recense, pour les années 2019-2020, 29 % de personnes âgées de 18 à 59 ans se déclarant catholiques, 10 % musulmanes, 10 % affiliées à d'autres religions et 51 % sans lien avec un culte. La religiosité est plus importante parmi les populations immigrées que chez les autres.

« Quelle que soit la religion considérée, les immigrés catholiques, musulmans ou juifs vont avoir un rapport plus dense à leur foi », décrypte Patrick Simon, de l'Institut national d'études démographiques. Une relation qui s'explique souvent par la place occupée par la religion dans les pays d'origine des personnes concernées, où elle organise bien plus la vie sociale qu'en France.

C'est particulièrement le cas de l'islam. Ainsi, « les immigrés venant de pays de tradition musulmane (Maghreb, Turquie ou Moyen-Orient, Afrique sahélienne) sont les plus inscrits dans la religion, tandis que ceux originaires de pays européens à dominante chrétienne ou d'Asie (notamment de Chine) déclarent moins souvent une affiliation », écrit l'Insee. Parmi ces derniers, « les immigrés du Portugal et d'Afrique centrale font exception, avec davantage d'affiliation religieuse ».

**Un « vecteur d'identité »**

Cette dichotomie entre pays d'origine où la religion est plus forte et pays d'accueil sécularisé engendre alors une relation au culte qui va au-delà de la foi, explique Patrick Simon. « Par

**Souvent, la religion organise bien plus la vie sociale dans les pays d'origine qu'en France**

conséquent, la religion joue un double rôle d'organisation de la vie sociale et de vecteur d'identité en France », poursuit le chercheur.

Elle est alors naturellement transmise à la génération suivante comme un élément important de la culture familiale. Un héritage plus fort chez les musulmans et les juifs que chez

les catholiques. Selon l'Insee, la socialisation religieuse musulmane se détache par la force de sa reproduction. « Les descendants d'immigrés musulmans ayant grandi dans des familles où la religion avait beaucoup d'importance (42 % des familles musulmanes) ont une probabilité élevée (70 %) de déclarer que la religion a une place très importante dans leur vie », indique le rapport. Ainsi, 91 % des personnes qui ont grandi dans une famille musulmane se disent musulmanes, quand la statistique descend à 67 % chez les catholiques.

Pour autant, il existe une acculturation certaine au fur et à mesure des générations. La pratique du port du voile, par exemple, baisse : 36 % des femmes musulmanes immigrées disent l'arbo-

rer, contre 17 % des descendantes de deuxième génération. Il en va de même de l'intensité de la pratique et des prières.

Autre élément intéressant, dans les couples mixtes dans lesquels l'un des membres se dit affilié à une religion quand l'autre n'en a pas, la pratique du culte est moins souvent transmise aux générations suivantes. « La dynamique de sécularisation, précise Patrick Simon, est portée par le fait qu'il y a beaucoup moins de transmission dans les couples mixtes. » Un fait logique dans un contexte où une personne dont la foi joue un rôle majeur dans la vie aura tendance à vouloir en épouser une autre qui partage ses convictions, avant ensuite de les passer à ses enfants. ■

SARAH BELOUEZZANE